

Le Havre

Le Havre. La directrice d'une école sanctionnée pour avoir critiqué la réforme Blanquer



La directrice d'une école maternelle du Havre sera mutée en juin et a écopé d'un blâme pour avoir donné son avis personnel via la messagerie de l'école sur la réforme de l'Éducation nationale (photo d'illustration). - Crédit: MARC OLLIVIER, ARCHIVES OUEST-FRANCE

La directrice d'une école du Havre est contrainte à une mutation après avoir critiqué la réforme de l'Éducation nationale, via sa messagerie professionnelle. Une manifestation a lieu ce lundi 29 avril pour la soutenir.

La directrice d'une école maternelle du Havre devra quitter son poste en juin. C'est la décision que l'inspection académique a prise à son encontre récemment. En cause, un mail adressé par cette dernière *via* la messagerie de l'école, aux parents d'élèves expliquant son opinion contre la réforme [Blanquer](#), rapporte le site [actu.fr](#).

« **La directrice a reconnu son erreur, d'avoir communiqué en tant que directrice aux parents d'élèves ses critiques à l'encontre de la loi Blanquer. Mais en plus d'un blâme, elle se voit contrainte à une mutation forcée, c'est assez surréaliste** », indique une syndicaliste havraise de SNUIPP-FSU.

Une sanction « **disproportionnée** », « **totaleme nt injuste** » que dénoncent les syndicats SNUIPP FSU (Syndicat national unitaire des instituteurs, professeurs des écoles) et CGT Éducation, qui appellent à une manifestation ce lundi 29 avril.

Contactée par *76actu*, la directrice a confirmé qu'elle ne contesterait pas la décision d'un point de vue juridique et n'a pas souhaité s'exprimer davantage sur cette affaire. L'inspection académique n'a, elle, pas donné suite aux sollicitations de *76actu*.

Ouest-France.